

PLAN DE TRAVAIL N°11

Thème 3 : Français et Françaises dans une République repensée

Chapitre 2 : La Ve République, de la République gaullienne à l’alternance et à la cohabitation

Chapitre 3 : Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques

Problématique : Comment les institutions et les pratiques politiques se transforment-elles et transforment-elles la société française sous la Ve République ?

I - La Ve République

A / La République gaullienne

1. Le retour du Général de Gaulle

Fondée en 1946, la IV^e République souffre de profondes divisions politiques qui sont source d’instabilité gouvernementale. Les gouvernements sont souvent renversés par l’Assemblée nationale. De plus, elle a du mal à faire face à la décolonisation et, particulièrement à la guerre d’Algérie.

Le 13 mai 1958, un nouveau président du Conseil favorable à des négociations sur l’indépendance doit être investi par l’Assemblée. A Alger, les Français d’Algérie refusent toute négociation, se soulèvent et forment un comité de salut public qui réclame le retour au pouvoir du général de Gaulle.

2. De Gaulle installe la Ve République

Face à ces crises, De Gaulle se porte candidat à la présidence du Conseil. Le 1^{er} juin 1958, il est investi par les députés avec les pleins pouvoirs pour résoudre la crise algérienne, mais aussi pour rédiger une nouvelle constitution afin de créer un gouvernement plus stable.

La Constitution adoptée par référendum le 28 septembre 1958 donne naissance à la Ve République.

Elle crée un régime parlementaire puisque l’Assemblée nationale, élue par les citoyens, contrôle l’action du gouvernement et peut le renverser. L’Assemblée partage le pouvoir législatif avec le Sénat.

Mais le pouvoir exécutif est très renforcé. Le président de la République voit ses pouvoirs accrus parmi lesquels ceux de dissolution de l’Assemblée nationale et de consultation du pays par référendum. Il partage le pouvoir exécutif avec le gouvernement dirigé par un premier ministre qu’il nomme, et qui détermine et conduit la politique du pays.

En 1962, pour renforcer l’autorité du Président, De Gaulle propose aux français qu’il soit élu au suffrage universel direct. La réforme est approuvée par référendum.

3. De Gaulle face aux français (1962-1969)

De Gaulle cherche à maintenir un lien direct avec les français : bains de foule, allocutions télévisées, conférences de presse, fréquents référendum.

Histoire – Thème 3 – Chapitre 2 et 3 : La Ve République + Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980

En 1965 a lieu la première élection du président de la République au suffrage universel direct. A la surprise générale, De Gaulle est en ballottage (il n'a pas la majorité absolue pour être élu au premier tour). Il n'est élu qu'au deuxième tour face à François Mitterrand.

En 1968, des manifestations étudiantes et de grandes grèves paralysent le pays. En 1969, les Français ayant rejeté par référendum une réforme des institutions que De Gaulle leur proposait, il démissionne.

B / La République après De Gaulle

1. Les successeurs de De Gaulle (1969-1981)

En 1969, Georges Pompidou, ancien Premier ministre du général De Gaulle, est élu président de la République mais meurt en cours de mandat.

En 1974, Valéry Giscard d'Estaing chef de file de la droite non gaulliste, succède à Pompidou. Il cherche à mieux répondre aux aspirations de la jeunesse et abaisse le droit de vote de 21 ans à 18 ans. Les présidents Pompidou et Giscard d'Estaing sont soutenus par une majorité de députés à l'Assemblée nationale. Ils nomment donc le premier ministre de leur choix et orientent sa politique.

2. 1981 : L'alternance

Dans l'opposition depuis 1958, François Mitterrand a fondé un nouveau Parti socialiste. Il parvient à rassembler la gauche autour d'un Programme commun de gouvernement.

Le 10 mai 1981, il est élu au second tour face au président sortant, Valéry Giscard d'Estaing. Pour la première fois depuis le début de la Ve République, la gauche arrive au pouvoir : c'est l'alternance (succession au pouvoir de présidents de tendances politiques opposées). François Mitterrand dissout l'assemblée nationale. Les élections législatives de juin 1981 sont un triomphe pour les socialistes qui remportent la majorité absolue des sièges à l'assemblée nationale. De 1981 à 1983, le gouvernement peut alors engager des réformes de grande ampleur : nationalisations, réformes sociales (retraite à 60 ans, 5^e semaine de congés payés, abolition de la peine de mort...).

3. 1986-1988 : la cohabitation

En 1986, la droite remporte les élections législatives. La Ve République est alors confrontée à une situation inédite : l'Assemblée nationale (qui est de droite) est majoritairement d'une famille politique différente de celle du président (qui est de gauche). François Mitterrand nomme alors le gaulliste Jacques Chirac comme premier ministre. Les institutions s'adaptent alors à cette première cohabitation : le président conserve le pouvoir dans le domaine de la Défense et de la politique étrangère mais il n'intervient plus dans les choix politiques du gouvernement.

Jacques Chirac prend alors des mesures de droite (privatisations, suppression de l'impôt sur la fortune).

II – La société française des années 1960 aux années 1980

A / La France du baby-boom

1. Une croissance démographique inédite

Entamée pendant la guerre, la croissance démographique s'accélère. La forte natalité traduit l'optimisme en l'avenir et s'accompagne d'un net recul de la mortalité, notamment infantile.

De 1945 jusqu'à la fin des années 1960, une femme a en moyenne 2,5 enfants contre 1,5 avant la guerre. On parle de baby-boom.

Mais à partir de 1965, la baisse de la fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie entraînent un vieillissement de la population française.

2. L'immigration en hausse

Durant les Trente Glorieuses (1945-1974), l'État et les entreprises encouragent l'arrivée des travailleurs immigrés. Les immigrés viennent d'Espagne, du Portugal et de plus en plus du Maghreb. Peu qualifiés, ils travaillent surtout dans l'industrie (notamment automobile) et dans le bâtiment. Ils logent d'abord dans les bidonvilles puis s'installent en nombre dans les grands ensembles de banlieues (les cités), abandonnées peu à peu par les employés.

En 1974, avec la récession et la montée du chômage, l'État décide de fermer les frontières à l'immigration. Il aide les immigrés à retourner dans leur pays d'origine. En 1976, un décret autorise néanmoins le regroupement familial, par mesure d'humanité (autorisation pour un immigré de faire venir son conjoint et ses enfants de moins de 16 ans).

B / Des Trente Glorieuses à la dépression économique

1. Les Trente Glorieuses

De 1945 à 1974, la France connaît une période de prospérité marquée par une forte croissance économique (autour de 5% par an) et de plein emploi.

L'augmentation du niveau de vie permet aux Français de s'équiper en biens de consommation (réfrigérateurs, machines à laver le linge, aspirateurs...). L'usage de l'automobile se généralise. C'est le développement de la société de consommation. Avec la baisse du temps de travail, on part davantage en vacances, et les résidences secondaires se multiplient.

2. Les mutations de la population active

Après la guerre, la population active augmente et se transforme : le nombre de paysans diminue rapidement du fait de la diffusion de machines agricoles. Les ouvriers sont de plus en plus nombreux jusqu'aux années 1960 puis diminuent du fait de la crise industrielle et de la robotisation. De plus en plus de gens, en particulier les femmes, travaillent dans les bureaux.

En revanche, le travail dans les services augmente régulièrement. L'exode rural est très fort et l'urbanisation s'accélère (de 55% en 1954 à 80% en 1980). Des grands ensembles (ou cités) sont construits dans les banlieues. Après 1970, des citadins s'installent dans des lotissements pavillonnaires proche des villes : c'est la périurbanisation.

3. La dépression économique

A partir de 1974, avec la récession, le chômage connaît une très forte progression. Il frappe davantage les jeunes sans expérience, les femmes et les ouvriers sans qualification, en particulier les immigrés.

Vers 1980, le chômage de longue durée fait son apparition et, avec lui, une nouvelle pauvreté. Le nombre de personnes sans ressources ainsi que sans domicile fixe (SDF) augmente. Dans les grands ensembles, où le chômage est considérable, les jeunes sont à l'origine de flambées de violence à partir de 1985.

Les personnes pauvres reçoivent quelques aides sociales et survivent aussi grâce à l'aide d'associations comme les Restos du cœur. En 1988, l'Etat crée le RMI (revenu minimum d'insertion) qui assure à toute personne un revenu minimal.

C / Une société en mouvement

1. Les contestations de la jeunesse

A partir des années 1960, la jeunesse développe une « culture jeune » avec ses propres codes : musique, vêtements, langage.

La génération du baby-boom est la première à accéder massivement aux études supérieures. Confrontée à un modèle familial fondé sur l'autorité du père, hostile au pouvoir gaulliste, cette jeunesse réclame plus de liberté et descend dans la rue en mai et juin 1968.

En réponse, la loi leur accorde le droit de vote et la majorité civile à 18 ans en 1974. D'autres mesures tiennent compte de leurs aspirations (mixité obligatoire des établissements scolaires en 1975).

2. Les combats pour les droits des femmes

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler ou à chercher un travail à un niveau de qualification de plus en plus élevé. A partir de la fin des années 1960, des féministes revendiquent l'égalité avec les hommes et aussi le droit de disposer librement de leur corps (naissance du Mouvement de libération des femmes en 1970).

Les femmes obtiennent des droits nouveaux : émancipation à l'égard des maris, autorité parentale conjointe. La contraception est légalisée en 1967 et l'avortement est autorisé sous certaines conditions par la loi Veil de 1975. La famille change aussi avec l'augmentation des divorces, qui sont aussi plus faciles à obtenir (autorisation du divorce par consentement mutuel en 1975). La pratique de l'union libre commence à progresser (la vie de couple sans être marié).

VOCABULAIRE

Alternance : Succession à la présidence de la République ou à l'Assemblée nationale et au gouvernement de deux tendances politiques opposées

Baby-boom : Période de forte croissance de la natalité de 1944 aux années 1960

Cohabitation : Coexistence à la tête de l'État d'un président de la République et d'un premier ministre, issus de camps politiques opposés

Constitution : Ensemble de lois qui définissent les droits fondamentaux des citoyens et fixent le fonctionnement du pouvoir politique

Croissance économique : Augmentation de la production

Dissolution : Acte du président de la République mettant fin au mandat de l'Assemblée nationale avant son terme normal

Élections législatives : Élections des députés à l'Assemblée nationale

Féministes : Individus, hommes et femmes, qui luttent pour l'élargissement des droits des femmes

Instabilité gouvernementale : Changement fréquent de gouvernement

Mouvement de Libération des Femmes (MLF) : Association féministe née en 1970 qui revendique l'égalité entre les hommes et les femmes sur tous les terrains, ainsi que le droit pour les femmes de disposer de leur corps (contraception et avortements libres et gratuits).

Opposition : Parti ou tendance politique minoritaire aux élections et qui s'oppose au président de la République et au gouvernement

Population active : Ensemble des personnes qui travaillent ou sont à la recherche d'un emploi

Récession : Période de faible croissance économique

Régime parlementaire : Régime politique dans lequel une assemblée élue contrôle l'action du gouvernement, en ayant la possibilité de le renverser à tout moment.

Regroupement familial : Possibilité, depuis 1976, pour un travailleur étranger de faire venir sa famille (femme ou mari et enfants) en France

Revenu minimum d'insertion (RMI) : Instauré en 1988, il garantit des ressources minimales aux personnes à faibles revenus

Scrutin majoritaire uninominal : Mode d'élection dans lequel les électeurs votent pour un seul candidat. Est élu celui qui a le plus de voix au second tour.

Trente Glorieuses : Période de forte croissance économique de 1945 à 1974